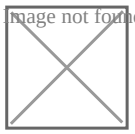

Emprunt bancaire pour un véhicule léger

Par **kanahein**, le **20/08/2016** à **02:55**

Bonjour,
Je souhaite vendre mon véhicule.
Est-ce que je peux le faire tout en sachant que le prêt bancaire contracté pour l'acquisition de ce dernier court toujours?
Merci d'avance.

Par **Chaber**, le **20/08/2016** à **10:08**

bonjour

si le véhicule est gagé par l'organisme de crédit il faut solder cette créance pour lever le gage

Si le véhicule n'est pas gagé vous pouvez vendre mais il faudra ou solder ou continuer le crédit

Par **janus2fr**, le **20/08/2016** à **10:51**

Bonjour,
Ce n'est pas sur ce forum que vous aurez une réponse sure, mais en relisant votre contrat de crédit.
La plupart des organismes de crédit prennent une garantie sur le véhicule vous empêchant alors de vendre en continuant de rembourser (puisque plus de garantie).
Mais pas tous...

Par **kanahein**, le **20/08/2016** à **20:53**

Bonsoir,
Ma banque appelle cela une garantie de "nantissement" (écrit dans le contrat).
En effet, je suis obligé à fortiori de rembourser totalement le prêt avec la somme obtenue de la vente du véhicule.
Piégé en somme! Je pensais pouvoir négocier avec elle un remboursement partielle et continuer à payer mes échéances mensuelles jusqu'à terme, en trouvant un moyen de

garantir cela. Bref! Merci pour vos réponses.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés